

L'an deux mille quinze, le mardi 8 décembre, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Betcave-Aguin, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Étaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADY, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, André PICCIN, Jacqueline LOUSSIGNAN (suppléante de Françoise DASTUGUE), Jacques SERIN, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROEHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN, Jean Claude DUFFAUT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Bruno GABRIEL, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Pierre MUN, Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnaud WADEL, Bruno BODART, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Jean Michel VERNIS, Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Éric BALDUCCI, Paul BURGAN, André LAFFONT, Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).

Le quorum est atteint

Étaient absents: Christophe LABBE, Pierre AIROLDI.

Étaient absents excusés avec procuration :

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.

Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.

Alain de SCORRAILLE a donné procuration à Jean Claude BADY.

Claire BRIAT a donné procuration à Pierre DUFFAUT.

André MARQUISSEAU a donné procuration à Joël BERNADOT.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Alain CARRIERE a donné procuration à Éric BALDUCCI.

Date convocation : 26/11/2015

Date de la séance : 08/12/2015

Date d'affichage : 15/12/2015

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 49

Nombre de suffrages exprimés : 56

Vote :

Pour :	56
Contre :	0
Abstentions :	0

N° ordre : 2015-12-077

Le conseil communautaire réuni le 8 décembre 2015, en la commune de Betcave-Aguin, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT adopte les modifications budgétaires suivantes à l'unanimité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses en augmentation			
Chap	article	intitulé	Montant
11	Charges à caractère général		
	60632	Fournitures de petits équipements	1 129
	61523	Voies et réseaux	9 000
	6251	Voyages et déplacements	200
65	Autres charges de gestion courante		
	6554	Contributions aux organismes de rgpt	8 964
	6574	Subvention de fonctionnement	212
Total dépenses en augmentation			19 505
Dépenses en diminution			
11	Charges à caractère général		
	6045	Achats d'études	-1 500
	60611	Eau Assainissement	-1 500
	60612	Energie électricité	-2 500
	6064	Fournitures administratives	-1 500
	6156	Maintenance	-5 000
	6184	Versement à des organismes de formation	-1 000
	6226	Honoraires	-500
	6227	Frais d'actes et contentieux	-2 000
	6228	Divers	-1 000
	6238	Divers	-500
	6262	Frais de télécommunications	-1 000
	6288	Autres services extérieurs	-1 505
Total des dépenses en diminution			-19 505

SECTION D INVESTISSEMENT		
dépenses en augmentation		
204	Subvention d'équipement versé	
	2041412 FDC votés	71 945
21	Immobilisation corporelles	
	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3 456
Total des dépenses en augmentation		75 401
Dépenses en diminution		
21	Immobilisation corporelles	
	2111 Terrains nus	-71 945
23	Immobilisation en cours	
	2315 Installations, matériels, outillages	-3 456
Total des dépenses en diminution		-75 401

Annule et remplace la délibération n°2015-12-077 du 8/12/2015

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme

Pierre DUFFAUT
 Président de la Communauté de Communes des
 Coteaux Arrats Gimafe

